



J'ai fait une grosse betise. qu'est ce que je risque?

Par **niquie**, le **21/03/2008** à **17:52**

Bonjour,
J'ai voulu me venger de mon ex qui m'a quitté et j'ai fait une grosse betise. Je l'ai inscrit sur un site d'echangiste et j'ai mis son numero de telephone. Il a été envahi de coup de fils. Se doutant que la mauvaise farce venait de moi, il a demandé à une des personnes du site de prendre mon adresse ip et m'a dit qu'il avait porté plainte.
Qu'est ce que je risque réellement? Merci pour vos conseils.
Une internaute penaude

Par **citoyenalpha**, le **22/03/2008** à **03:05**

Bonjour,
Pas grand chose.
En effet nul ne peut prouver que vous avez communiqué des informations personnelles au site. Vous recevez des gens chez vous je pense... Et peut être est ce même votre ex qui est venu chez vous...
Toutefois vous pourriez être entendu afin de vous expliquer. Il convient donc de cesser ce genre de comportement.
A défaut l'accumulation de preuves même indirectes pourrait conduire à des poursuites judiciaires.
Restant à votre disposition